

SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVÉS DE SAÔNE ET LOIRE

42, rue de Mulhouse 21000 DIJON

Tél. 03 80 36 21 40
Fax. 03 80 66 66 54

e-mail : spfs71@wanadoo.fr

CCP 1112-56 D LYON

BULLETIN D'ADHESION 2010

à retourner au Syndicat

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Adresse de messagerie :@

Déclare :

1 - **Adhérer** à partir de l'année 2009 au Syndicat des Forestiers Privés de Saône et Loire

2 - **Etre propriétaire** de : hectares de bois, sur le territoire des Communes de :

Communes	Hectares	Communes	hectares

(Si vous possédez un jardin d'agrément boisé, ou quelques arbres isolés préciser leur situation, en rajoutant la surface à votre total « bois » pour bénéficier également de l'assurance Responsabilité Civile collective du Syndicat).

MONTANT DE LA COTISATION

- ❖ si moins de 50 ha, cotisation minimale de **50 €**
- ❖ si plus de 50 ha, votre participation au budget est de : $x \text{ ha} * 1.12 \text{ €}$

Votre superficie est de : ha

Cotisation

A le

En Adhérent au Syndicat

1. Vous bénéficiez gratuitement de l'assurance Responsabilité Civile Collective du Syndicat pour vos bois déclarés.
2. Vous recevrez gratuitement, deux fois par an, le bulletin de liaison des Syndicats des 4 départements de la région Bourgogne avec les informations locales, régionales et nationales sur tout ce qui touche aux bois et forêts.
3. Vous recevrez une information sur les cours des bois.
4. Vous pouvez faire une demande de conseils juridiques « individuels » ou « personnalisés » auprès de la Fédération Nationale à PARIS (sous certaines conditions).
5. Adressez-vous au Secrétariat qui répondra à toutes vos questions.

Signature :

*"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"*

